

Vœux 2016 à la Communauté éducative du 12^e arrondissement
Jeudi 28 janvier 2016

Allocution de Mme Catherine Baratti-Elbaz,
Maire du 12^e arrondissement

Mesdames les Inspectrices de l'Éducation Nationale,
Madame la Cheffe de la Circonscription des affaires scolaires et de la petite
enfance,
Monsieur le Directeur de la Caisse des écoles,
Mesdames et Messieurs les élu-e-s,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je suis très heureuse d'organiser à nouveau cette année, une cérémonie de
vœux dédiée à celles et ceux qui forment la communauté éducative du 12^e
arrondissement.

Vous relevez de trois administrations – l'Éducation nationale, la Ville de Paris et
la Caisse des écoles – et exercez des métiers à la fois différents et
complémentaires auprès de nos enfants.

Proviseurs, principaux, directeurs d'école et enseignants ; responsables
éducatifs ville, directeurs de point d'accueil et animateurs ; chefs de cuisine et
cantinières ; je pense aussi aux agents spécialisés des écoles maternelles ainsi
qu'à nos gardiennes et gardiens : vous avez en commun d'être, toutes et tous,
quotidiennement mobilisés auprès de nos enfants, pour assurer leur bien être
comme leur réussite éducative et scolaire, dans les 42 écoles du 12^e
arrondissement, sur l'ensemble des temps qui font la journée de l'enfant.

Bien sûr, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'horaire de
ces vœux, adapté aux professionnels – notamment ceux qui démarrent très tôt
le matin – ne permet hélas pas aux parents d'y participer nombreux. Je salue
néanmoins les représentants des parents d'élèves élus qui ont pu se libérer cet
après-midi pour nous rejoindre.

Je veux enfin saluer et remercier chaleureusement mon Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, Laurent Touzet, qui travaille beaucoup dans sa délégation et met toute son énergie et ses convictions, au service de nos écoles. Nous sommes l'un et l'autre engagés en faveur de l'école de la République et pour l'avenir de nos enfants.

Depuis l'automne, je participe à une Mission d'information et d'évaluation du Conseil de Paris mandatée pour produire un rapport d'analyse ainsi que des préconisations sur l'offre périscolaire dans notre ville. Dans ce cadre, avec les autres élus membres de cette mission issus de tous les groupes politiques du Conseil de Paris, je prendrai part, demain après-midi, à notre 10^e séance d'audition d'acteurs de l'éducation. Au fil des entretiens, et alors que ceux-ci arrivent à leur terme après plusieurs mois de travail, ma conviction profonde se trouve renforcée : la « co-éducation » est bel et bien la seule voie possible et un formidable levier d'amélioration du système éducatif. Vous êtes tous des professionnels consciencieux et dévoués. Je vous en remercie.

Le concept de co-éducation n'est pas nouveau mais, aujourd'hui, je suis intimement convaincue qu'il nous faut promouvoir un système dans lequel les différents « éducateurs » de nos enfants interviennent de façon coordonnée et complémentaire.

Cette « grande alliance » des acteurs de l'éducation a infiniment de sens au sortir de la période mouvementée et douloureuse dans laquelle l'année 2015 nous a collectivement plongés, et alors que nous sommes plus que jamais confrontés à l'impérieux devoir de former l'esprit citoyen de nos enfants.

Oui, cette année 2015 a été bien éprouvante et, si je veux l'évoquer à nouveau aujourd'hui, c'est d'abord pour vous dire combien les acteurs de l'école et du périscolaire ont joué un rôle de première importance lors des événements de janvier et, plus encore, après ce terrible 13 novembre.

Dans les écoles, j'en ai conscience, vous avez été placés en première ligne pour rassurer les enfants et les familles et apporter du réconfort à tous ceux qui en avaient besoin. Puis, dans les jours et les semaines qui ont suivi et encore

aujourd'hui, vous vous êtes mobilisés sur le renforcement de la citoyenneté et la promotion du vivre ensemble.

La première demande légitime a été celle de la protection. Nous nous sommes immédiatement engagés à vos côtés pour que les écoles – toutes les écoles – soient des lieux où l'on se sente en sécurité. C'est indispensable.

Je suis en contact permanent avec la Commissaire principale d'arrondissement pour ajuster le dispositif de surveillance policière et militaire aux abords des équipements publics, en particulier les crèches et les écoles. Les plans Vigipirate et Sentinelle ont ainsi permis d'organiser des patrouilles et rondes régulières dans nos quartiers.

La Maire de Paris a souhaité parallèlement dégager une enveloppe exceptionnelle de 11 millions d'euros destinée à la réalisation de travaux de sécurité. Les travaux urgents sont déjà en cours et nous terminons la liste de ceux qui suivront dans une trentaine d'écoles du 12^e arrondissement. Ces crédits permettent notamment l'installation de visiophones rassurants pour les familles et les personnels.

Au-delà des mesures de protection, la Maire de Paris a immédiatement affiché le plus grand volontarisme en matière de promotion des valeurs de la République. Vous le savez, tout commence dès le plus jeune âge et les esprits des futurs citoyens éclairés se forment dans nos écoles.

Convaincue de cet enjeu, j'ai demandé, dès ma prise de fonction comme Maire, que toutes nos cérémonies commémoratives d'arrondissement associent désormais des enfants de nos écoles, collèges et lycées. Et nous avons vécu, depuis lors, tous ensemble, de très grands et beaux moments citoyens.

Réciproquement, mon Adjoint et moi participons régulièrement aux cérémonies de remise du diplôme du brevet des collèges.

Je salue également le travail réalisé sur la laïcité sous l'impulsion de Madame l'Inspectrice, d'ailleurs exposé lors de mes vœux aux habitants.

L'éducation à la citoyenneté ainsi que la transmission des valeurs de la République seront au cœur du Projet éducatif territorial de Paris que nous renouvellerons ensemble en 2016.

Sans attendre, dès 2015, à la demande de la Maire de Paris, nous avons fait avancer de nouveaux projets en ce sens.

Je pense à la volonté d'ouvrir les écoles le samedi matin aux parents d'élèves et aux associations, pour y accueillir de nouvelles activités, bénévoles et solidaires, et ainsi permettre aux enfants et à leurs parents de partager un peu de temps, pour mieux se connaître à l'échelle d'un quartier et bâtir des projets communs. A ce jour, 6 écoles sont engagées dans cette ouverture nouvelle du samedi matin.

Je pense aussi à la démarche du Budget participatif qui permet d'impliquer de façon inédite les habitants et citoyens, y compris les enfants, dans l'émergence des projets qui les concernent et l'avenir de leur Ville. Le budget participatif a rencontré un grand succès dans le 12^e arrondissement. Ce qui m'a conduit pour 2016 à proposer une enveloppe en augmentation de 65 % portée à 4 millions d'euros pour la réalisation de nouvelles idées des Parisiens. Depuis le 18 janvier et jusqu'au 19 février, une nouvelle campagne d'appel à projets est ouverte. Profitez-en pour déposer des propositions qui concernent vos écoles ! Parallèlement, je vous invite à engager une réflexion directement avec les enfants puisque la Maire de Paris a décidé de leur réserver, à l'échelle parisienne, une enveloppe de 10 millions d'euros. C'est une nouvelle étape et une belle innovation démocratique ! Je compte sur vous pour accompagner nos enfants du 12^e arrondissement dans la conquête du budget de leur ville !

Enfin, je veux rappeler l'introduction, dans les appels à projets municipaux, de nouvelles thématiques autour de la citoyenneté et du vivre ensemble qui nous ont permis, dès cette année, de faire émerger de nouveaux ateliers périscolaires. C'est un point très positif que l'offre éducative des ateliers ARE des mardis et vendredis s'enrichisse de nouvelles thématiques, complémentaires des contenus sportifs, culturels et artistiques, ludiques ou encore scientifiques.

Cela me ramène à la thématique de la co-éducation. Nous sommes entrés à Paris dans la troisième année de mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs, désormais bien installée. 88 % des enfants fréquentent les quelques 1 200 ateliers des mardis et vendredis.

Des ajustements ont été réalisés en maternelle pour mieux respecter le rythme des enfants et leur proposer des contenus et une organisation adaptés à leur âge.

Les personnels de la Ville de Paris – ASEM, animateurs – ont été recrutés, formés et titularisés pour certains. In fine, c'est un saut qualitatif puissant pour l'ensemble des temps péri et extrascolaires au travers de la mise en place d'équipes d'animation plus stables, plus nombreuses et mieux formées, placées sous la responsabilité de référents avec lesquels les directeurs d'école peuvent véritablement dialoguer. Je me réjouis tout particulièrement du renforcement de l'encadrement des enfants sur le temps de cantine, généralisé à la rentrée scolaire prochaine à hauteur d'un animateur pour 18 enfants en élémentaire et un pour 14 en maternelle.

Il faut avoir conscience que l'ARE a conduit au renforcement de l'ensemble de l'offre périscolaire en faisant tomber certaines barrières : quelle satisfaction, par exemple, de voir notre magnifique et prestigieux conservatoire Paul Dukas s'ouvrir à un plus grand nombre d'enfants par des interventions sur les temps périscolaires participant ainsi à la nécessaire démocratisation des enseignements artistiques !

L'enjeu de lutte contre les inégalités est bien au cœur de notre action. Je suis fière, vous le savez, d'avoir obtenu l'an dernier l'entrée en éducation prioritaire de 7 écoles du 12^e arrondissement qui se voient ainsi dotées de moyens supplémentaires.

Très clairement, le classement en CAPPE nous a permis d'obtenir des ouvertures de classes. Celles-ci ont été faites dans certaines de ces 7 écoles et ailleurs dans l'arrondissement, en tenant compte de la démographie scolaire.

Je siége avec assiduité au CDEN et vous pouvez compter sur ma détermination dans les négociations avec l'Education Nationale pour l'obtention de moyens renforcés chaque fois que la situation d'une école de notre arrondissement le justifie. Avec la création de nouveaux postes d'enseignants depuis quelques années par le Ministère, cela est possible désormais !

L'égalité, c'est aussi permettre à tous nos collégiens de 3eme l'accès à un stage valorisant et formateur. Avec nos collègues, un réseau d'acteurs sociaux et d'entreprises et l'appui de la Ligue de l'Enseignement, nous avons signé en 2015 une Charte de lutte contre les discriminations et lancé le nouveau dispositif « Un stage de 3^e pour tous-toutes » ! C'est une belle avancée.

Vous pouvez aussi compter sur mon engagement dans le suivi des travaux et des projets relatifs aux locaux de nos écoles et collèges, de façon à accompagner les évolutions d'effectifs dans notre arrondissement et améliorer l'accueil de nos enfants. Avec la DASCO, nous travaillons en particulier sur deux projets de restructuration/extension des écoles Bignon / Lemonnier et 47 Picpus qui s'étendra dans les locaux contigus de l'ancien conservatoire. Par ailleurs, j'ai porté dans le débat budgétaire 2016 au Conseil de Paris un abondement budgétaire pour l'entretien des salles de sciences dans les collèges.

Nous portons dans le 12^e arrondissement de nombreux et beaux projets d'urbanisme dans lesquels sont prévus plusieurs milliers de nouveaux logements pour accueillir toutes les familles dans de bonnes conditions. Nous travaillons sur ces projets d'aménagement en intégrant bien sûr les besoins scolaires.

L'éducation de tous nos enfants passe aussi par nos cantines et leur qualité. La Caisse des écoles du 12^e arrondissement et ses 240 agents fait un travail formidable. Ce sont 10 000 repas servis les jours de classe et 5 000 le mercredi, préparés en liaison chaude dans 12 sites de production. Nos exigences de qualité sont sans cesse renforcées, avec le « plan alimentation durable de la Ville de Paris », notre ambition est d'atteindre à terme 50 % de produits bio et issus de circuits courts.

La Maire de Paris porte le projet de rapprocher les 20 Caisses des écoles parisiennes pour garantir l'atteinte de ces objectifs sur l'ensemble du territoire et assurer davantage d'équité car tous les petits Parisiens n'ont pas le même repas pour des tarifs pourtant identiques. Je soutiens cette réforme forte de la solidarité retrouvée de la Caisse des écoles du 12^e arrondissement qui présente désormais une situation financière tout à fait saine et équilibrée. Cette réforme sera aussi une garantie pour les personnels. D'ores et déjà, je me réjouis de la titularisation en cours en 2016 de 38 agents supplémentaires. J'en profite pour les remercier chaleureusement pour le travail accompli ces derniers mois ! Et nous avons encore de beaux projets en matière de lutte contre le gaspillage et de tri des bio-déchets.

Je l'ai dit, notre responsabilité collective dans l'éducation de nos enfants est lourde. Tous ensemble, nous sommes plus forts et mieux armés pour y faire face. Nous sommes les garants de ce service public municipal et national qui doit permettre l'accueil de tous les enfants et leur donner à tous la même chance de devenir des citoyens à part entière.

Avec mon équipe, avec Laurent Touzet mon Adjoint, je suis pleinement engagée dans cet objectif à vos côtés.

Et je sais pouvoir compter sur vos compétences ainsi que la complémentarité de vos interventions.

A toutes et tous, je présente mes vœux les plus chaleureux pour 2016, en vous souhaitant du bonheur et de la sérénité, dans vos vies personnelles et professionnelles.